



MUNICIPALITÉ DE PIEDMONT

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION RÈGLEMENT #942-01-26

Aux personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement #942-01-26 modifiant le *Règlement numéro 942-25 à caractère provisoire afin d'interdire des interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité résiduelle réservée à la Municipalité de Piedmont de la station d'épuration de la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, Saint-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts.*

Avis est par la présente donné par le soussigné, Carl De Montigny, directeur du greffe et directeur général et greffier-trésorier adjoint, que le Conseil municipal, suite à l'adoption par résolution lors de l'assemblée tenue le 1^{er} juin 2026 du projet de règlement portant le numéro 942-01-26, tiendra une **assemblée publique d'information et de consultation le mercredi 17 juin 2026 à compter de 18h30 dans la salle de l'Hôtel de Ville située au 670, rue Principale à Piedmont**, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Le projet de règlement 942-01-26 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire et il comprend la modification suivante :

- D'ajouter une exception à la liste des exceptions afin d'autoriser la construction d'une habitation unifamiliale ou bifamiliale raccordée à une installation sanitaire autonome conforme au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)*.

Ledit projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité de Piedmont.

Ledit projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ledit projet de règlement est disponible à l'hôtel de ville et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 ainsi que sur le site internet.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 4^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2026.

Carl De Montigny
Directeur du greffe
Directeur général et greffier-trésorier adjoint